

Mars 2024

ÉDITO

Le message envoyé par les agent.es de la fonction publique le 19 mars, journée de mobilisation de la fonction publique, était clair : **revalorisation de nos rémunérations et non à une nouvelle réforme !**

Ce 19 mars était un coup de semonce : non, les fonctionnaires ne laisseront pas détruire le service public, un bien commun à tous les citoyen.nes !

La nouvelle réforme annoncée par le ministre est une remise en cause profonde des fondations de la fonction publique : **la rémunération au mérite** est une mesure discriminatoire qui place la rémunération de l'agent.e public sous la coupe de l'arbitraire hiérarchique. Ce dont les agent.es ont besoin, c'est d'une revalorisation immédiate et générale de leur salaire et de l'intégration des primes dans ces salaires, seule façon de reconnaître leur engagement au service de la population !

Dans le même temps, le gouvernement et l'administration nous répètent à l'envie qu'il faut **travailler à l'attractivité de la fonction publique** et de ses métiers : c'est bien joli mais inatteignable si les conditions de travail ne cessent de se dégrader sous les coups de l'austérité, si les agent.es sont empêché.es dans leurs missions par manque de moyens et si... les salaires ne sont pas à la hauteur ! Et la confirmation par le ministre Guérini qu'il n'y aura pas de hausse de salaire en 2024 est de nature à attiser la colère !

En attendant en administration centrale, *business as usual*, les réunions avec l'administration s'enchaînent **sans forcément donner de réponses** : sur l'égalité pro, Bercy patine et la négociation sur la résorption des inégalités salariales est renvoyée à plus tard ; sur les contractuel.les, on est toujours en attente d'une vraie réunion avec des propositions solides pour répondre aux problématiques et sur les conditions de travail, lentement mais sûrement, malgré les événements organisés dans les allées de Bercy (sic), elles se dégradent !

Autre sujet : les libertés prises par les directions malgré des consignes claires données par le secrétariat général. On le voit sur les JOP (voir plus loin) et aussi, toujours... sur l'organisation du télétravail. Ça remet en cause le dialogue social, sa pertinence et son rôle ! C'est inquiétant !

L'annonce de l'expérimentation de la semaine en 4 jours sera une nouvelle occasion de vérifier si le temps consacré par les représentant.es du personnel à discuter un cadre pertinent et protecteur pour les agent.es a des résultats !

Brèves

Pas de CREP, pas de CIA !

La date de fin de la campagne d'évaluation pour les cadres A était fixée au 31 mars, elle a été reportée à fin juin. Cela veut dire que les versements des CIA, habituellement en juin, ne seront certainement pas versés à cette date. **Solidaires Bercy** a interrogé le secrétariat général qui ne nous a toujours pas donné la date de versement.

Et pour les catégories C et B : le montant de l'enveloppe est toujours inconnu, et donc, a fortiori, la date du versement !

Si c'est ça la rémunération au mérite...

Évaluation et prévention des risques : faites remonter vos risques professionnels

La campagne d'évaluation des risques professionnels a commencé. Cette année, les agent.es doivent être sollicité.es pour donner leur point de vue sur leurs conditions de travail et compléter le Document Unique (DUERP).

Les réunions organisées sont l'occasion de débattre collectivement des difficultés rencontrées. La participation des agent.es est donc primordiale pour élaborer une politique de prévention des risques : ils et elles sont les mieux placés pour parler de leurs conditions de travail et proposer des solutions pour les améliorer.

Plus le recensement des risques sera exhaustif, plus les représentant.es du personnel pourront agir pour améliorer vos conditions de travail.

N'hésitez pas à nous contacter !

La semaine DE 4 jours ? Non, la semaine EN 4 jours !

Lors du CSAM du 7 mars dernier, le ministre Cazenave avait annoncé le lancement de l'expérimentation de la semaine en 4 jours, dès la sortie du cadrage interministériel de la DGAFP. C'est fait : la note de cadrage est parue le 22 mars.

Confirmation qu'il ne s'agit absolument pas d'une réduction du temps de travail mais bien de **temps compressé** ! D'ailleurs à ce sujet la note est claire : « l'expérimentation s'inscrit dans le respect des volumes annuels obligatoires ».

La note précise que la démarche doit se faire sur la base du volontariat et doit reposer sur « un dialogue collectif » au plus près des services concernés... Comme pour le télétravail donc, pour lequel cette démarche n'a jamais été mise en œuvre !

Avec cette nouvelle organisation du travail, les rythmes des journées connaîtront des amplitudes difficiles à soutenir : pour accomplir les horaires hebdomadaires réglementaires (de 36h02 à 38h28), il faudra des looongues journées (de 9h à 9h37, auxquelles il faut rajouter les 45' de pause méridienne) ! Et il faut aussi compter les temps de transports (au mieux un trajet d'une 1/2 heure et souvent d'une heure en IDF). Pourtant la note de la DGAFP préconise de ne pas dépasser les 10h d'amplitude...

Sur les RTT, c'est flou : suspension ? Autre organisation ? La note laisse les mains libres aux administrations. Et le télétravail dans tout ça ? « La nouvelle organisation pourrait amener à ajuster le nombre de jours télétravaillés » dit la note et qu'il pourra être diminué à une journée.

Cette nouvelle organisation des temps de travail interroge : quel impact sur notre santé, notre vie personnelle ? Principalement pour les femmes, qui consacrent en moyenne trois heures trente par jour aux tâches domestiques (contre deux heures pour les hommes).

Une expérimentation avait eu lieu il y a quelques années à Bercy : le secrétariat général n'a jamais communiqué sur son bilan ! Vu le nombre de questions qui entourent cette nouvelle expérimentation, nous attendons avec impatience les précisions de l'administration !

JOP : organisation du travail

Les JOP de 2024 c'est du 26 juillet au 11 août puis du 28 août au 8 septembre. Durant ces deux périodes se pose la question de l'organisation du travail à Bercy.

Une note de la secrétaire générale a donné de premières consignes : on n'oblige personne à prendre des congés, il faut faire preuve de souplesse pour tenir compte des difficultés de transport dans les zones les plus délicates et rien n'est figé (les plans de congés transmis en mars peuvent toujours évoluer).

La consigne est plus « impérative » en ce qui concerne la rue de Bercy la semaine précédant les Jeux (du 22 au 26 juillet) : seul.es les agent.es dont la présence est impérative

seront autorisés à venir physiquement dans les locaux et pourront bénéficier d'aménagement d'horaires, les autres étant en télétravail exceptionnel.

En ce qui concerne les conditions d'accès et de circulation, les consignes de la Préfecture de Police ne sont pas encore connues et donneront lieu à de nouvelles informations. En attente aussi, l'augmentation du nombre de jours de télétravail donnant droit à une indemnité.

Ce qu'on voit poindre dans certaines directions ou services, malgré ces consignes plutôt claires, c'est une mise en œuvre à géométrie variable (une direction par exemple a lourdement insisté pour que les agent.es posent au moins 3 semaines de congés). Interprétations et non-respect des consignes qui dénotent une réelle suspicion et manque de confiance à l'égard des agent.es : et si ceux-ci en profitaient pour ne pas travailler ! Quel drôle d'état d'esprit quand même !

La PSC : une négociation qui avance !

On vous en a déjà parlé : depuis plusieurs mois, les organisations syndicales négocient les garanties et les cotisations du futur contrat obligatoire, la Protection Sociale Complémentaire (PSC).

Le volet santé est enfin finalisé

Parfois un peu seule, notre fédération **Solidaires Finances**, a poussé pour que les remboursements de soins soient au plus haut niveau possible avec un reste à charge minimal. Les remboursements des soins dentaires, de l'optique, de l'auditif et des dépassements d'honoraires devraient être plus élevés pour tou.tes (actifs, enfants, retraités).

Solidaires Finances a revendiqué une amélioration des solidarités à l'égard des familles et des retraité.es (avec un effort particulier pour celles et ceux qui disposent des revenus les plus modestes) et une contribution supplémentaire de l'administration, de quelques dizaines de centimes, pour les retraité.es de Bercy disposant des meilleures pensions.

Le niveau de solidarité atteint pourrait être plus haut : **Solidaires Finances** continuera à rechercher un maximum de solidarité indiciaire, familiale et intergénérationnelle, y compris l'augmentation des ressources du fonds d'aide aux retraités de 2 à 3 %, même si nous sommes actuellement, la seule fédération à le revendiquer.

Les négociations sur la prévoyance démarrent

Ce volet concerne les garanties incapacité de travail, invalidité et décès : les garanties de maintien de salaire lorsque « on tombe à demi-traitement en arrêt de maladie ».

Contre l'avis de la DGAFP, **Solidaires Finances** revendique le couplage obligatoire santé et prévoyance qui permettrait la couverture de toutes et tous face à des risques très lourds et une mutualisation maximale des risques au plus faible coût grâce à la solidarité du plus grand nombre. Pour l'instant, en ce qui concerne la dépendance, ce ne serait qu'une option.

Le basculement du système actuel vers le nouveau a été repoussé au 1^{er} juin 2025 et en fonction de l'avancée des travaux ce pourrait être au 1^{er} janvier 2026. **Mais pas d'inquiétude à avoir : le système actuel restera en vigueur jusqu'à ces dates.**